

LÉGATION DE SUISSE
EN INDE

New Delhi, le 6 août 1948.

Reference: ^{Votre} Notre B.1.13.-A.

B.58.12. Jord moll

Confidentielle

The Reichard
16. VIII
32

Monsieur le Conseiller fédéral,

A la veille de son départ pour la capitale du Pakistan, le Président de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, M. E. Graeffe, Ministre de Belgique, avec qui je suis lié d'amitié depuis mon arrivée en Iran, en 1936, m'a fait quelques déclarations confidentielles sur l'activité de la Commission.

J'ai été heureux de constater que M. Graeffe partage les idées que je Vous ai exposées dans mon rapport politique du 10 juillet, sur l'attitude du Conseil de Sécurité à ce sujet. Il critique vivement le Conseil qui, en anticipant une solution par des résolutions du 21 avril et du 3 juin, a inutilement aggravé la situation et provoqué le raidissement de l'attitude du gouvernement de Delhi. Il estime que ces résolutions ne pouvaient avoir d'autre valeur que celle de simples recommandations ou de suggestions; elles ne sauraient, à son avis, lier la commission dans l'accomplissement de ses tâches; cette dernière ne peut, toujours selon lui, avoir d'autre but que de procéder à une enquête sur les lieux et de proposer au Conseil de Sécurité la solution qu'elle estimera la meilleure et la plus réalisable.

J'ai été frappé par la déclaration de mon interlocuteur lorsqu'il m'avoua que ni les organes de l'ONU ni la commission d'enquête n'avaient eu la moindre connaissance, avant l'arrivée de la commission à Karachi, de la participation active du Pakistan à la lutte pour le Cachemire et notamment aux opérations militaires; il paraît au contraire que les organes de l'ONU s'en tenaient sans réserve à la version officielle selon laquelle le gouvernement du Pakistan n'est en aucun rapport avec

M. Max Petitpierre, Conseiller fédéral,
Chef du Département Politique fédéral,

B e r n e.



- 2 -

le "Gouvernement du Cachemire libre" et les bandes qui ont envahi le territoire de cet état. On ignorait donc à New York jusqu'à récemment le fait que depuis de longs mois les deux dominions sont opposées en conflit armé sur le front du Pakistan. Les résolutions du Conseil de Sécurité ont par conséquent été basées sur des informations mal fondées.

M. Graeffe ne croit pas que la recommandation adressée aux deux parties à l'effet de cesser immédiatement le feu, atteigne son but. Il admet que le Gouvernement de Delhi ne peut y donner suite tant que le Gouvernement de Karachi n'assume pas la seule et entière responsabilité du front adverse; il ne voit pas non plus de garantie possible contre une violation éventuelle de l'armistice. Si par contre, au cours des pourparlers qui ont actuellement lieu à Karachi, le Gouvernement du Pakistan assumait sa responsabilité des opérations, le problème entier prendrait un tout autre aspect.

M. Graeffe reste optimiste; il a longuement discuté avec le Pandit Nehru et croit qu'une entente reste possible; la solution ne serait cependant pas celle d'accorder au Cachemire une certaine autonomie; il croit qu'il serait plus facile d'envisager un partage.

M. Graeffe m'a promis de me tenir au courant de la suite ultérieure des négociations.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma plus haute considération.

R. Graeffe